



Un retour attendu: la **commission Charbonneau** reprend ses travaux *Page A 3*

Apparences de triomphe lors du **27^e gala des prix Gémeaux** *Page B 8*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CIII N° 211

LE DEVOIR, LE LUNDI 17 SEPTEMBRE 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

LE FESTIVAL DE TORONTO COURONNE XAVIER DOLAN



SONIA RECCHIA GETTY IMAGES/AFP

Devant l'accueil plutôt tiède réservé par le public et la critique à *Laurence Anyways*, Xavier Dolan se croyait un peu hors course à Toronto. Le jeune réalisateur a donc accueilli avec émotion l'honneur fait à son troisième long métrage.

Laurence Anyways, meilleur film canadien

ODILE TREMBLAY

Il aura été dit que cette histoire d'amour hors normes, servie par une caméra exaltée, connaîtrait un parcours aussi atypique que le profil de ses héros.

C'est avec une émotion mêlée de joyeuse stupeur que Xavier Dolan a remporté, dimanche à la clôture du 37^e Festival international du film de Toronto (FIFT), le prix convoité du meilleur film canadien pour son troisième long métrage, *Laurence Anyways*.

Lui qui, jugeant décevantes les recettes récoltées par le film au Québec (plus de 400 000 \$), se croyait un peu hors course atterrit au septième ciel. « *Le film avait coûté cher et rapporté*

VOIR PAGE A 8 : DOLAN

MANIFESTATIONS ANTIAMÉRICAINES

Le Canada choisit la prudence

Les ambassades du Caire, de Tripoli et de Khartoum ont été fermées dimanche par crainte de violences islamistes

Dans la foulée des violentes manifestations antiaméricaines liées à la diffusion du film *Innocence of Muslim*, le Canada a choisi, dimanche, de fermer trois ambassades en Égypte, en Libye et au Soudan pour des raisons de sécurité.

La nouvelle a été confirmée dimanche par le cabinet de John Baird, ministre canadien des Affaires étrangères. « *Par mesure de sécurité préventive et pour assurer la protection du personnel canadien, nous avons fermé nos ambassades au Caire, à Tripoli et à Khartoum pour la journée* », a affirmé Rick Roth, membre du cabinet des affaires étrangères. L'ambassade du Soudan restera fermée lundi pour une deuxième journée consécutive.

Vendredi déjà, le ministre John Baird affirmait ne pas prendre à la légère la flambée de violence, dont l'attentat au lance-roquettes qui a mis le feu au consulat américain de Benghazi en Libye. « *Je l'ai déjà dit, notre personnel diplomatique n'est pas du personnel militaire, a-t-il*

VOIR PAGE A 8 : VIOLENCE

AUJOURD'HUI



Religion · Le pape à Beyrouth. Benoît XVI souhaite au Moyen-Orient « la paix des cœurs » et « le silence des armes ». *Page B 6*



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 2
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 2
Sudoku..... B 6

POINT CHAUD

LNH: les proprios « ont dépassé les bornes »

Pour Ménick, le lockout ne fera que des perdants

JESSICA NADEAU

Dans son salon de barbier aux allures de musée, Ménick s'enflamme sur le sujet de l'heure. « *C'est la faute aux propriétaires, lance-t-il sur un ton péremptoire. Cette fois-ci, ils ont dépassé les bornes.* »

C'est dimanche et le salon est fermé. Mais

VOIR PAGE A 8 : MÉNICK

Lire aussi · Les joueurs libres de patiner en Europe. Le lockout a finalement été déclaré dimanche matin. *Page B 4*



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Ménick, le barbier des sportifs, fait refaire la patinoire qui orne le plancher de son salon. « *C'est la quatrième fois que je refais la patinoire. C'est à peu près le nombre de lockouts dans la LNH.* »



ÉCOUTEZ POUR VOIR

Michel Désautels EN SEMAINE 15 H

AUJOURD'HUI

Occupons Wall Street : un an plus tard, qu'en reste-t-il ?

Réal.-coord. : Sébastien Perron
Radio-Canada.ca/desautels

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les entreprises œuvrant en construction sont notamment dans la mire de Québec ouvert.

DONNÉES NUMÉRIQUES

Coup d'envoi d'un « hackathon » contre la corruption

FABIEN DEGLISE

Informaticiens et programmeurs unis contre la corruption. L'organisme de défense et de promotion des données numériques ouvertes à des fins civiques, Québec ouvert, a donné le coup d'envoi officiellement ce samedi du premier « hackathon » contre la corruption.

L'événement vise à fédérer les compétences techniques des citoyens afin de déjouer la corruption, et ce, en faisant « parler » les nombreuses bases de données et d'information détenues par les organismes publics. La liste des donateurs aux partis politiques ou celle des appels d'offres lancés et contrats octroyés par les gouvernements fédéral, provincial et municipaux sont, par exemple, dans la ligne de mire de ces hackers au service de la collectivité.

« Il y a beaucoup de bons projets, beaucoup de travail à faire collectivement, et nous espérons en arriver à bout d'ici deux mois », a résumé Jonathan Brun, l'un des pilotes de cet exercice de création collective qui, en novembre prochain, devrait commencer à faire apparaître ses premières réalisations.

Samedi, plus d'une dizaine de programmeurs, créateurs de logiciels, spécialistes des réseaux d'information et des bases de données se sont réunis dans un loft de Montréal pour prendre part au lancement officiel de cette campagne numérique anticorruption.

Plusieurs projets sont actuellement sur les tables à dessin. Parmi eux, l'extraction des données publiques des sites de la Société québécoise d'information juridique qui touchent les jugements rendus par les différents tribunaux de la province, mais aussi celle du registre des entreprises du Canada, du registre des entreprises du Québec ou encore du registre des lobbyistes. Les contrats accordés par la Ville de Montréal et celle de Laval,

les dons faits aux partis politiques fédéraux et provinciaux, les licences restreintes d'entreprises dans le milieu de la construction sont également en leur possession.

Québec ouvert souhaite réaliser plusieurs croisements entre ces différentes bases de données afin de faire ressortir, espère le groupe, des portraits inédits — et, qui sait, compromettants — touchant les échanges d'argent et de services dans l'appareil gouvernemental. L'organisme espère également que cette transparence numérique induira une meilleure gestion des fonds publics.

« Un de nos projets consiste à mettre en relation la liste des donateurs aux partis politiques avec le registre des entreprises, mais également avec les données extraites du réseau LinkedIn [un réseau social très prisé dans le monde des affaires], dit M. Brun. L'objectif est, bien sûr, de voir si ces

dons sont reliés à des entreprises particulières et si ces entreprises en tirent profit par la suite. » Québec ouvert souhaite également géolocaliser le coût des matières premières comme le béton ou l'asphalte afin de voir s'il n'y a pas des cas de collusion qui pourraient s'accompagner d'incohérences dans le prix payé par les administrations publiques. En février dernier, *The Gazette* a d'ailleurs fait état dans ses pages de disparités importantes dans le coût de l'asphalte qui est vendu près de 150\$ de plus la tonne à Montréal qu'à Toronto, a rappelé Québec ouvert, en guise d'ouverture de cette rencontre.

Ce hackathon est ouvert à tous les citoyens qui souhaitent mettre leurs compétences techniques au service de la lutte contre la corruption. En prise directe avec la culture numérique, l'événement dispose également d'une fenêtre en ligne (quebecouvert.org) pour informer et maintenir la collaboration entre les participants, en dehors des rencontres formelles dans les univers matériels.

Le Devoir

Perdre son permis de conduire pour avoir parlé d'alcool avec son médecin

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Alcoolisme et épilepsie, même fléau. Du moins aux yeux de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). La SAAQ estime que les alcooliques ne devraient pas avoir le droit de conduire un véhicule. Même les personnes ayant une importante consommation d'alcool hebdomadaire, sans être médicalement alcooliques, posent de l'avis de la SAAQ un risque tel pour la sécurité routière qu'elles doivent passer un test si elles veulent conserver leur permis de conduire.

C'est l'étonnante politique qu'Eric* a découverte à ses dépens récemment en consultant son médecin de famille pour un examen de routine. Son médecin lui a demandé de quantifier sa consommation d'alcool. Eric a indiqué qu'il buvait environ 20 bières légères par semaine. Dangereux, a estimé le médecin qui en a avisé la SAAQ. Du coup, Eric a vu son permis de conduire suspendu jusqu'à ce qu'il se soumette à une évaluation d'un centre membre de l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec (ACRD) et prouve que cette consommation ne se fait pas alors qu'il est appelé à conduire son véhicule. Tant pis s'il boit ces quelques bières quotidiennes après le travail, une fois rentré chez lui.

La SAAQ confirme la politique. Deux cas de figure existent. Ou bien le médecin pose un diagnostic d'alcoolisme, auquel cas il doit en aviser la SAAQ, qui suspend le permis de conduire sur-le-champ. La personne doit alors subir une

« évaluation totale » de six à neuf mois dans un centre de l'ACRD au coût de 710\$. Si l'évaluation est positive, il pourra récupérer son permis de conduire.

« Si le médecin pose un diagnostic de dépendance à l'alcool, ça devient automatiquement une condition médicale vous empêchant de conduire à moins de traiter votre maladie, explique Gino Desrosiers, porte-parole à la SAAQ. Le risque de conduire avec les facultés affaiblies est beaucoup plus grand. Il y a un risque. »

L'autre cas de figure est lorsque le médecin, sans poser de diagnostic d'alcoolisme, juge que la consommation d'alcool de son patient est élevée ou « à risque ». Il doit également en aviser la SAAQ. La SAAQ oblige alors la personne à se soumettre à une « évaluation sommaire » dans un centre membre de l'ACRD, au coût de 300\$. Si au terme de cette évaluation, la personne démontre qu'elle « est capable de dissocier conduite et consommation », alors son permis de conduire est maintenu. Sinon, il est suspendu et la personne doit se soumettre à l'évaluation totale.

Critères subjectifs

Le Collège des médecins confirme que cette politique doit être suivie par ses membres. Seul problème : le seuil d'une consommation élevée ou à risque d'alcool n'est pas quantitatif, mais qualitatif. Alors, comment un médecin décide-t-il, sans poser de diagnostic d'alcoolisme, que la consommation de quelqu'un est suffisamment élevée pour mériter un signalement ? « Ce sont les médecins qui pratiquent qui pourraient vous fournir cette information », explique la

porte-parole du Collège, Leslie Labranche. Elle reconnaît qu'il n'existe pas de critères précis pour faire cette détermination.

Au Québec, les récentes campagnes de sensibilisation à une consommation modérée d'alcool suggèrent une limite de 10 consommations par semaine pour les femmes et de 15 pour les hommes, sans dépasser deux et trois consommations par jour, respectivement.

Au total, 782 personnes ont fait l'objet d'un signalement par leur médecin à la SAAQ en 2011 (140 pour consommation élevée et 642 pour alcoolisme diagnostiqué) et 691 en 2010. Notons que la même politique

Seul problème : le seuil d'une consommation élevée ou à risque d'alcool n'est pas quantitatif, mais qualitatif.

s'applique pour la consommation de drogue, confirme Gino Desrosiers.

On ignore combien de ceux qui sont soumis à une évaluation initiale de 300\$ perdent leur permis de conduire et sont obligés de suivre l'évaluation totale de 710\$. Comment cette évaluation initiale est-elle menée ? La directrice générale de l'Association des centres de réadaptation en dépendance, Lisa Massicotte ne veut pas fournir trop de détails, sinon que les spécialistes mènent une entrevue du conducteur et considèrent une série de facteurs de risque tels que l'âge, le sexe, les habitudes de consommation, les habitudes de conduite et les infractions passées. « Je ne peux pas vous donner le détail de l'entrevue

parce qu'après, ce serait trop simple de les déjouer », explique-t-elle.

Procès d'intention

N'est-ce pas injuste de punir quelqu'un pour conduite potentielle avec facultés affaiblies alors qu'il n'y a pas eu d'infraction ? N'y a-t-il pas des alcooliques qui ne consomment que le soir venu ? La SAAQ ne le croit pas. « C'est une question de gestion de risques », insiste Gino Desrosiers de la SAAQ.

« Il y a des maladies incompatibles avec la conduite, par exemple l'épilepsie. Ça ne veut pas dire que la personne va faire une crise d'épilepsie en conduisant, mais s'il y a un diagnostic, le permis de conduire est suspendu. Après un certain temps sans faire de crises, quand le médecin dit que c'est OK, la personne retrouve son permis. »

Et qu'en est-il du secret professionnel ? M^{me} Labranche, au Collège des médecins, rappelle que ce secret a ses limites, selon le Code de déontologie des médecins. Il y est écrit que ce secret est levé « lorsqu'il y a une raison impérieuse et juste ayant trait à la santé ou la sécurité du patient ou de son entourage ».

TVA avait récemment fait état d'un homme, Pierre*, ayant perdu son permis parce qu'il buvait entre 16 et 24 bières par semaine, les soirs, et qu'il était diabétique. La SAAQ l'a obligé à suivre une thérapie à l'ACRD ou alors payer 3000\$ pour munir son véhicule d'un antidémarrage relié à un éthylomètre.

Le Devoir

*pseudonymes

CARRÉS ROUGES DANS LA RUE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Une centaine de manifestants ont participé à une marche contre la hausse des droits de scolarité dans les rues de Montréal, dimanche après-midi. L'événement regroupait des étudiants ainsi que les groupes Profs contre la hausse et Mères en colère et solidaires. L'itinéraire n'ayant pas été dévoilé aux policiers, la manifestation a rapidement été déclarée illégale. L'événement s'est soldé par deux arrestations, l'une pour méfait sur un véhicule policier et l'autre pour menace de mort.

Le PQ pressé d'investir dans le transport collectif

En raison de la flambée des prix du pétrole, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, estime que le gouver-

nement du Québec doit investir rapidement et massivement dans le développement du transport en commun.

TRANSIT, qui regroupe une

cinquantaine d'organisations, rappelle à la première ministre élue, Pauline Marois, qu'elle a pris des engagements importants en ce sens, ceux de hausser les investissements en transports collectifs dans les budgets d'infrastructures et de développer 300 km de voies réservées pour autobus dans la région de Montréal.

Selon Florence Junca-Adenot, directrice du Forum Urba 2015 de l'UQAM et porte-parole de l'Alliance, il ne faut surtout pas attendre que le prix du litre d'essence grimpe à deux dollars pour investir dans le développement des services de transport

en commun. Elle exhorte le nouveau gouvernement à concrétiser ses promesses dès son premier budget.

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a émis une série de recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transport à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020. L'Alliance recommande par exemple un moratoire sur le développement des infrastructures routières dans les régions urbaines au profit des transports collectifs.

La Presse canadienne

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2012-09-15

649 09 10 12 19 24 31 compt. 17 Prochain gros lot (approx.) : 3 000 000 \$ LOT BONI * 06 18 26 29 45 49 * Une rente de 100 000 \$ par année à vie	Québec 07 08 18 38 44 46 compt. 28
---	--

Extra 1080151

Résultats des tirages du : 2012-09-14

649 02 27 30 31 37 46 47 compt. 21 Prochain gros lot (approx.) : 30 000 000 \$	Extra 8190648
--	-------------------------

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

Pièges cachés



MANON CORNELLIER
à Ottawa

Les conservateurs de Stephen Harper entrent aujourd'hui à Ottawa avec, sûrement, le sentiment du devoir accompli. Après seulement une année de mandat majoritaire, ils ont adopté les plus gros morceaux de leur programme. La liste est impressionnante: refonte des lois en matière d'immigration, de justice et d'environnement, hausse de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse, resserrement des règles de l'assurance-emploi, élimination du registre des armes d'épaule, fin du monopole de la Commission canadienne du blé, cure minceur imposée à la bureaucratie fédérale.

Le travail n'est pas terminé cependant. Le maître menu parlementaire qui attend les députés ce matin est trompeur, car les conservateurs ont encore des projets dans leur besace. Ils se préparent en particulier à présenter le second projet de loi de mise en œuvre du budget du printemps dernier. Et comme ils l'avaient fait avec le premier, ils prévoient de nouveau un projet de loi fourre-tout.

Ce projet de loi sera moins imposant que le premier, qui a établi un record en la matière avec presque 70 lois modifiées. Le procédé n'est pas pour autant acceptable puisqu'il privera de nouveau les parlementaires de l'occasion d'évaluer à son mérite les mesures les plus importantes qui s'y trouveront.

Parmi les volets du budget qu'il reste à adopter, on trouve la vente d'actifs fédéraux et des changements aux régimes de pension des fonctionnaires fédéraux et des parlementaires. Les conservateurs savent que les bureaucrates n'ont pas la cote et qu'il sera facile de se faire du «capital politique» sur leur dos. Mais encore faudrait-il qu'ils montrent autant de rigueur à l'endroit du plantureux régime de pension des députés, qui est beaucoup plus généreux que celui de la fonction publique.



Le fait que le gouvernement persiste à vouloir procéder par projet de loi omnibus démontre qu'il n'a rien retenu de l'indignation suscitée par ce procédé, le printemps dernier. La semaine dernière, le leader parlementaire du gouvernement, Peter Van Loan, s'inquiétait, en parlant de ce futur projet de loi budgétaire, d'une reprise des tactiques d'obstruction de l'opposition et l'en blâmait à l'avance. Rien dans ses paroles ne laissait présager des efforts d'apaisement de la part du gouvernement.

La raison est simple. Pour les conservateurs, rien ne doit se dresser entre un gouvernement majoritaire et ses initiatives. Et quand l'opposition insiste pour débattre en profondeur d'un projet de loi, ils n'y voient qu'une tactique dilatoire de plus. Encore hier, M. Van Loan a affirmé sur les ondes de CTV que le NPD était responsable de l'enlèvement du projet de loi de réforme du Sénat.

Cet exemple est instructif. Blâmer l'opposition est toujours utile pour amadouer la base conservatrice qui tient à ce projet, mais cela défie la logique. Ce gouvernement est majoritaire et a le contrôle de l'ordre du jour parlementaire. Il a d'ailleurs démontré qu'il n'avait aucune gêne à limiter des débats pour forcer l'adoption rapide de ses projets favoris. Le projet de loi sur la réforme du Sénat traîne au feuilleté parce que le gouvernement n'y tient pas vraiment. Si le premier ministre Stephen Harper voulait vraiment un Sénat élu, il ne s'empresserait pas de pourvoir les postes vacants, comme il l'a fait récemment. Rien ne l'y obligerait puisque les conservateurs étaient déjà confortablement majoritaires à la Chambre haute.



Si les conservateurs se croient en terrain sûr, ils oublient un impondérable: les retombées de leurs décisions passées. Elles commencent déjà à les hanter, et quelques-uns de leurs députés ont dû contenir un début de grogne cet été. Et ce n'est pas terminé.

En plus des manifestations sporadiques qui ont eu lieu depuis le printemps, des recours judiciaires ont été entrepris contre des lois adoptées au cours de la dernière année. La démarche du Québec pour contrer la destruction du registre des armes d'épaule n'en est qu'un exemple. Des groupes d'avocats ont prévenu qu'ils pourraient contester des peines d'emprisonnement minimales ou encore des dispositions visant les demandeurs d'asile.

Les impacts réels des compressions budgétaires et des modifications apportées à l'assurance-emploi et aux lois environnementales sont encore largement inconnus. On les découvre goutte à goutte, le gouvernement refusant d'offrir un portrait d'ensemble. Mais chaque nouveau détail se transforme en munitions pour l'opposition.

Les services n'ont pas encore été touchés à grande échelle, mais la saison écourtée des activités d'interprétation de Parcs Canada a, par exemple, fait jaser dans les médias des régions touchées. Services Canada, qui faisait déjà l'objet de plaintes pour la lenteur de ses services, pourrait être touché par la nouvelle série de compressions dans le personnel technique du ministère des Ressources humaines et du développement des compétences, craint l'Institut professionnel de la fonction publique. Environ 900 de ses membres travaillant à ce ministère ont reçu des avis la semaine dernière.

On dit souvent qu'il vaut mieux, pour un gouvernement, faire les gestes impopulaires en début de mandat pour ensuite les faire oublier un peu. Or, les effets des décisions conservatrices se feront sentir tout au long des trois prochaines années. Comme un lancinant mal de dents.

mcornellier@ledevoir.com

COMMISSION CHARBONNEAU

Reprise attendue des travaux

KATHLEEN LÉVESQUE

Est-ce que la corruption, la collusion, l'infiltration du crime organisé et le financement illicite des partis politiques ont perverti l'octroi des contrats publics au Québec? La commission Charbonneau reprend ces travaux ce lundi matin afin de tenter de répondre à cette vaste question.

Les premiers témoins devraient être des experts en matière de crime organisé, afin, entre autres choses, de brosser un tableau des réseaux d'influence. Pour des raisons de sécurité, la commission refuse de confirmer leur identité. L'information sera révélée quelques heures avant chacun des témoignages.

Il semble toutefois acquis que l'ex-agent du FBI Joseph Pistone, qui a infiltré la mafia new-yorkaise pendant six ans, sera entendu au cours de la semaine. Il pourrait être interdit de diffuser l'image de M. Pistone, même si son témoignage devrait être public.

C'est d'abord la juge France Charbonneau qui doit prendre la parole afin d'établir les balises de ces audiences tant attendues. Par la suite, des avocats feront des représentations sur différents points. Ce n'est qu'en après-midi que le défilé des témoins débutera.

Le procureur en chef de la commission, M^e Sylvain Lussier, a d'ores et déjà indiqué que la population pouvait s'attendre à du «croustil-



La juge France Charbonneau

lant» puisque personne n'échappera à l'examen de la commission. Invité à s'adresser aux membres de l'Association de la construction du Québec, vendredi dernier, M^e Lussier a expliqué le mandat de la commission, qui couvre les quinze dernières années. Il a également réitéré la volonté de la commission de protéger ceux qui ont peur de témoigner et craignent des représailles.

La première étape de la commission Charbonneau, qui a démarré le 22 mai dernier, a permis d'entendre sept témoins, dont Jacques Duchesneau qui avait dirigé l'Unité anticollusion du ministère des Transports. C'est le rapport de ce

dernier qui a forcé la création de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

Enquête toujours en cours

Le début des audiences ne signifie pas que les enquêtes menées par les équipes de la commission Charbonneau sont terminées. Loin de là. Certains témoignages pourraient apporter des éclaircissements ou conduire à d'autres recherches.

En juin dernier, la commission a obtenu de l'Assemblée nationale des pouvoirs supplémentaires. Outre le fait qu'elle peut contraindre des personnes à se présenter à la barre, la commission a le pouvoir de perquisition et de saisie de documents.

La semaine dernière, la commission a annoncé que des enquêteurs seraient présents au cours des prochains jours dans la région de l'Abitibi dans le but de rencontrer des témoins. L'équipe des enquêteurs s'est d'ailleurs agrandie au cours des derniers mois. Du coup, la commission a récupéré l'espace de la salle d'attente pour aménager de nouveaux bureaux.

Les audiences sont ouvertes au grand public. Elles se déroulent à Montréal (500, boul. René-Lévesque Ouest), du lundi au jeudi, à compter de 9 h 30 et à raison de trois semaines par mois.

Le Devoir



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Des employés s'affairaient dimanche à nettoyer la Chambre des communes en prévision du retour des parlementaires canadiens.

Rentrée sous le signe de la méfiance

Un second projet de loi de mise en œuvre du budget sera introduit

STÉPHANIE MARIN

à Ottawa

Le gouvernement et l'opposition officielle à Ottawa se dévisagent avec méfiance à l'aube de la rentrée parlementaire de lundi, qui s'annonce orageuse avec l'introduction d'un second projet de loi de mise en œuvre du budget.

Le souvenir de C-38, le dernier projet pour concrétiser le budget, baptisé par plusieurs «projet mammoth», plane encore sur la colline parlementaire. La brique législative de plus de 400 pages, qui modifiait 70 lois et contenait des changements non liés au budget, a marqué la dernière session et a été la cause de nombreuses et inhabituelles protestations.

Le gouvernement promet un autre projet de mise en œuvre du budget pour l'automne. Il sera d'ailleurs la pierre angulaire du programme législatif de la session, promet le leader du gouvernement en Chambre, Peter Van Loan. Il est nécessaire pour garder le cap sur la croissance économique et la création d'emploi, qui sont les priorités du gouvernement pour l'automne, a déclaré M. Van Loan.

Il visera à concrétiser les mesures du budget de mars qui n'ont pas été incluses dans C-38. Des crédits d'impôt pour la création d'emploi dans les

petites entreprises seront notamment proposés, a précisé M. Van Loan. On pourrait y voir aussi des changements aux régimes de pension des parlementaires et des fonctionnaires fédéraux.

Considérant le tollé soulevé chez l'opposition lors du dépôt de C-38 et aussi à la suite du refus du gouvernement d'y apporter ne serait-ce qu'un seul amendement, M. Van Loan s'attend à devoir en découdre avec les députés de l'opposition.

Le Nouveau parti démocratique (NPD) reprendra le flambeau pour dénoncer les changements à l'assurance-emploi et à l'âge d'admissibilité à la sécurité de la vieillesse, ainsi que les abolitions de postes dans la fonction publique fédérale.

Jeux politiques

Le gouvernement Harper dit aussi vouloir s'employer à rendre les rues plus sûres et à continuer sa réforme du système d'immigration. De nouveaux projets de loi seront déposés, mais d'autres attendent déjà aux Communes, dont le projet de loi sur la réforme du Sénat, celui pour accélérer le renvoi des criminels étrangers et celui visant la protection des enfants contre les cyberprédateurs.

Parmi les projets de loi déjà déposés et autres mesures devant le Parlement, une motion

inquiète particulièrement Nycole Turmel, députée de Hull-Aylmer: celle du député conservateur Stephen Woodworth sur la définition d'un être humain. Elle souligne que celle-ci remet en question le droit à l'avortement. Et que même si le gouvernement Harper dit ne pas vouloir rouvrir ce dossier, il a tout de même permis qu'il fasse l'objet d'un débat en septembre.

La suspicion semble d'ailleurs au menu pour la rentrée parlementaire. «On a vu beaucoup de petits jeux politiques à la fin [de la dernière session] et, franchement, les signes que nous recevons de l'opposition semblent suggérer qu'ils veulent continuer à jouer à des jeux plutôt que de discuter des politiques», a pour sa part commenté M. Van Loan.

Le NPD est particulièrement visé par ses propos. Il serait «intéressé à être aussi obstructif que possible, juge le leader en Chambre. On aura probablement une session plus difficile cet automne [que ce que j'espérai].»

La méfiance est partagée. «On espère toujours qu'ils [les conservateurs] seront plus conciliants, mais l'année qui vient de passer ne nous a pas démontré leur capacité ou leur volonté d'écouter les Canadiens», a déclaré M^{me} Turmel.

La Presse canadienne

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

L'impact des compressions à l'agenda

JENNIFER DITCHBURN

à Ottawa

Le caucus conservateur se réunit lundi pour la première fois depuis la fin de la session parlementaire au printemps dernier, et les retrouvailles seront marquées par des discussions plus sérieuses que celles à propos des barbecues et des vacances au chalet.

De nombreux députés ont dû défendre les compressions budgétaires du gouvernement Harper pendant l'été, certaines d'entre elles ayant touché des services locaux comme le transport ferroviaire, la garde côtière et les voies navigables. Dans certains cas, le lobbyisme exercé afin d'atténuer l'impact de ces décisions sur les citoyens a été fort important.

A l'instar de ses collègues du site historique de la Voie-Navigable-Trent-Severn et du Canal Rideau, Barry Devolin a dû composer avec l'annonce de compressions pour la saison d'activité du site. Les députés sont cependant parvenus à convaincre le ministre de l'Environnement, Peter Kent, de retarder l'une des mesures — la réduction de la durée de la saison active — pour plutôt lancer des consultations visant à déterminer le meilleur moyen de composer avec les compressions budgétaires imposées aux voies navigables. Les discussions ont mené au dépôt d'une proposition à la fin du mois d'août.

M. Devolin travaille ainsi sur un projet de loi d'initiative parlementaire qui permettrait de transférer la gestion du site de la Voie-Navigable-Trent-Severn à une agence indépendante. Il estime que le potentiel économique de la voie navigable n'a toujours pas été exploité dans son ensemble.

M. Devolin ajoute que le site lui est très cher, et qu'il l'est pour plusieurs citoyens de sa circonscription. A son avis, plusieurs citoyens remettent en question le rôle de Parcs Canada et se demandent si l'organisation est la mieux placée pour gérer le site de Trent-Severn.

Sur l'île de Vancouver, le député James Lunney s'est opposé aux compressions qui mèneront à la fermeture de nombreux centres de services de communications et de trafic maritime (SCTM) le long de la côte de la Colombie-Britannique.

Il conteste également la fermeture d'une station de recherche et de sauvetage à Vancouver. «Nous avons les employés de SCTM les mieux formés du monde, les membres de nos équipes de recherche et de sauvetage sont également les meilleurs. Ils ont tout fait pour fournir des services efficaces et sécuritaires», a écrit M. Lunney dans un communiqué publié en juin dernier.

«Au cours des dernières semaines, nous avons rencontré des autorités responsables à Ottawa et nous avons mis des solutions réalistes sur papier. Je crois que le public a soutenu ma démarche en exprimant sa frustration, je demeure confiant de parvenir à une solution plus prometteuse pour la côte britanno-colombienne.»

A travers le Canada, d'autres députés ont eu à composer avec la réduction du nombre d'employés et de l'offre de services chez Via Rail. Certaines gares n'ont plus d'employés, et des passagers handicapés se sont plaints de ne plus pouvoir monter dans les trains, faute d'assistance. Le budget conservateur prévoit des compressions de 41,2 millions de dollars chez Via Rail en trois ans.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

L'extradition de Magnotta a coûté 375 000 \$ aux contribuables

ANDY BLATCHFORD

L'extradition de Luka Rocco Magnotta de l'Allemagne vers le Canada aura coûté environ 375 000 \$ aux contribuables canadiens.

Cette estimation calculée par La Presse canadienne en fonction des documents fédéraux qu'elle a obtenus inclut les dépenses liées à l'extradition du présumé meurtrier dans un avion gouvernemental, au service de traiteur et à l'hébergement pour les autorités qui ont ramené le fugitif d'Europe.

La police de Berlin a arrêté Magnotta en juin dernier, mettant fin à la chasse à l'homme internationale qui a suivi la découverte du corps démembré de l'étudiant chinois Jun Lin.

Magnotta fait face à une série d'accusations, dont meurtre au premier degré, en lien avec l'horrible crime. L'ancien acteur de films pornographiques et danseur nu plaide non coupable à l'ensemble des accusations.

Les détails du crime dont il est accusé ont retenu l'attention des médias de toute la planète et, à présent, ce sont les détails de son extradition qui soulèvent bien des questions.

Magnotta a pris la direction du Canada à bord d'un CC150 Polar, configuré pour accueillir des passagers de marque, notamment des représentants gouvernementaux et des dignitaires étrangers de haut rang, y compris le premier ministre, le gouverneur général du Canada et des membres de la famille royale.

Au total, les vols à partir d'une base militaire de Calgary vers ce côté-ci de l'Atlantique, ont pris 23,9 heures. À un prix à

l'heure de 15505 \$, le coût total de ces déplacements est de 370570 \$. Le taux horaire inclut l'entretien, les frais de hangar, le salaire des employés et l'essence, qui représente 6420 \$ du coût par heure, selon le ministère de la Défense.

L'hôtel où huit membres de l'équipage ont été hébergés afin de passer une nuit à Berlin devait coûter près de 1300 \$, mais en ajoutant les frais liés au service de traiteur que les employés ont utilisé, ce montant atteint 3500 \$ (le service aux chambres a coûté 1500 \$ à Montréal et 2000 \$ à Berlin).

Ces chiffres figurent dans des documents que La Presse canadienne a obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Refus du SPVM

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a refusé de donner le coût de ses opérations en Allemagne, malgré une demande d'accès à l'information. Le SPVM a justifié son refus en expliquant que la publication de ses dépenses pourrait révéler des détails sur ses méthodes d'enquête et avoir un impact sur les procédures juridiques.

Un porte-parole du SPVM a également indiqué que le service ne commenterait pas les détails concernant l'extradition de Magnotta. Le porte-parole, Ian Lafrenière, avait quant à lui déjà affirmé que six policiers montréalais avaient été impliqués dans l'opération.

La police provinciale du Québec, également impliquée dans l'affaire, a elle aussi refusé de révéler les coûts de l'extradition de Magnotta. Elle s'est contentée d'affirmer que le SPVM menait les opérations.

La Presse canadienne



Accompagné de marionnettes représentant les premiers ministres des provinces, Phillip Charbonneau, du Conseil des Canadiens, a réalisé dimanche, sur la colline parlementaire à Ottawa, une mise en scène de l'opposition des Canadiens à la prolongation des droits exclusifs sur l'information détaillée des médicaments nouvellement brevetés.

Médicaments: débat sur les droits exclusifs

JULIAN BELTRAME
à Ottawa

La rentrée parlementaire aura lieu lundi à Ottawa, mais c'est pourtant un autre débat qui devrait retenir l'attention ce jour-là, en raison des impacts qu'il aura sur le futur du Canada.

Des responsables de l'Union européenne (UE) seront alors à Ottawa pour ce qui devrait être leur avant-dernière série de négociations commerciales. Ils se rencontreront à nouveau à Bruxelles en octobre et devraient en arriver à une entente d'ici la fin de l'année.

Maintenant que la ligne d'arrivée est à portée de main, les débats entourant la question de la protection de la propriété intellectuelle pour les produits phar-

maceutiques s'enflamment: les deux camps ont publié dimanche des sondages indiquant que la population soutient leurs points de vue respectifs.

Là où le Canada est impliqué, c'est par rapport à la question des droits exclusifs sur l'information détaillée des médicaments nouvellement brevetés. Le standard européen accorde ces droits aux compagnies pendant dix ans, tandis que le Canada vient tout juste d'augmenter sa limite nationale, la faisant passer de cinq à huit ans.

La protection conférée par un brevet, les achats de biens et services effectués pour le compte du gouvernement au niveau provincial ainsi que des plans de protection pour les produits du lait et du fromage constituent les principales

conditions établies par l'UE afin qu'elle ouvre ses marchés aux Canadiens.

Or selon certains observateurs, plus un pays attend avant de permettre la fabrication de médicaments génériques, également moins chers, plus il en coûte cher aux provinces et aux Canadiens.

Le Conseil des Canadiens, un groupe militant de gauche, évoque une étude économique réalisée en 2011 et qui concluait que l'exclusivité et les normes de brevet de l'UE pourraient retarder la production de médicaments génériques de trois ans et demi et coûter près de 3000 milliards de dollars.

Les sociétés de recherche pharmaceutique du Canada ont indiqué la même journée que les trois quarts des Canadiens

étaient favorables à un encadrement semblable ou supplémentaire de la protection de la propriété intellectuelle. Le groupe prévoit également publier des rapports qui indiquent qu'une protection à plus long terme des brevets stimule les investissements en recherche et développement et permet la création de davantage d'emplois pour les Canadiens.

Au final, les Canadiens font face à des informations contradictoires, sans compter qu'il est fort difficile pour eux de se construire une opinion, car les discussions entre les dirigeants européens et canadiens pour l'instauration d'une entente commerciale se font derrière des portes closes.

La Presse canadienne

Ford a le plus de « bonne volonté » dans les négociations, estime TCA-Canada

Toronto — Le président national des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA-Canada), Ken Lewenza, a indiqué dimanche que son syndicat allait se concentrer sur les négociations qu'il mène avec Ford, car cette compagnie démontre davantage de bonne volonté, à son avis, que les deux autres géants de l'automobile, soit General Motors (GM) et Chrysler.

Devant les journalistes, M. Lewenza a déclaré que GM et Chrysler devaient continuer à travailler sur des offres qui respectent les demandes des employés.

TCA-Canada a brandi la menace de l'emploi de moyens de pression au travail advenant l'absence d'une entente d'ici lundi soir à minuit.

Le salaire des employés est au cœur des débats. Le syndicat propose de plus bas salaires pour les nouveaux employés qui mettraient également davantage de temps à atteindre le haut de l'échelle salariale.

Les constructeurs automobiles demandent quant à eux une réduction permanente des salaires pour les nouveaux employés. TCA-Canada est en désaccord avec cette structure salariale permanente à deux vi-

tes, qui a par ailleurs été imposée aux États-Unis.

Au dire du secrétaire-trésorier, Peter Kennedy, la proposition sur les salaires est « la clé qui déverrouille la porte ».

Il estime qu'une fois cette question réglée, il sera plus facile de s'adresser aux autres problèmes. « Il y a encore d'importants problèmes que nous devons régler », admet-il toutefois, avant d'ajouter que TCA-Canada est en désaccord avec la proposition de la structure salariale permanente à deux vitesses.

Le syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA-Canada) estime néan-

moins que les discussions sur les salaires qu'il mène avec l'un des trois plus importants constructeurs automobiles de l'Amérique du Nord ont fait d'importants progrès.

Selon M. Kennedy, une fois la question du salaire réglée, il estime que le reste de l'entente sera facile à conclure. Il ajoute que le syndicat s'attend à ce que les discussions avec les deux autres fabricants de grande importance soient plus rapides une fois qu'une grande compagnie aura accepté l'offre de TCA-Canada.

La Presse canadienne

Des cellules souches embryonnaires capables de rétablir l'audition

PAULINE GRAVEL

Encore une fois, les cellules souches embryonnaires humaines se révèlent prodigieuses pour réparer le corps humain. Dans un article publié la semaine dernière dans la revue *Nature*, des chercheurs de l'Université de Sheffield au Royaume-Uni affirment avoir réussi à restaurer l'audition de petits mammifères atteints de surdité neuropathique.

Bien qu'il soit possible de remédier à la perte et à l'absence des cellules ciliées de l'oreille interne par un implant cochléaire, il n'existe aucun traitement pour corriger la surdité engendrée par la disparition des neurones du ganglion spiral auxquels les cellules ciliées sont connectées et auxquels elles transmettent les signaux auditifs qu'elles ont détectés et qui doivent être acheminés au cerveau.

Au cours des dernières années, des chercheurs ont bien tenté, mais en vain, d'obtenir des cellules ciliées et des neurones ganglionnaires à partir de cellules neuroprogénitrices isolées d'une cochlée humaine mature. Les cellules neuroprogénitrices sont des cellules oligopotentes qui, contrairement aux cellules souches, sont déjà engagées dans un processus de différenciation spécifique et ne peuvent se répliquer qu'un nombre limité de fois.

Plus récemment, Wei Chen et ses collègues de l'Université de Sheffield ont effectué sans succès la même démarche avec des cellules souches bipotentes extraites d'une cochlée fœtale humaine. Cette fois, ces mêmes scientifiques ont eu recours à des cellules souches embryonnaires humaines. Pour induire la différenciation

de ces cellules souches multipotentes, ils les ont exposées aux facteurs de croissance intervenant dans la différenciation de la « placode otique », le tissu embryonnaire à l'origine du système auditif. Ils ont ainsi obtenu deux types de cellules neuroprogénitrices otiques qui étaient capables de se différencier *in vitro* en cellules ciliées et en neurones auditifs présentant des propriétés électrophysiologiques normales.

Neuropathie auditive

Qui plus est, lorsqu'ils ont transplanté ces cellules neuroprogénitrices chez des mammifères adultes sourds, en l'occurrence de petits rongeurs nommés gerbilles atteints de neuropathie auditive, ces cellules se sont parfaitement intégrées au tissu hôte et se sont différenciées en cellules ciliées et en neurones fonctionnels qui ont grandement amélioré le fonctionnement des voies auditives, lequel a été évalué en mesurant l'intensité sonore à partir de laquelle les neurones ganglionnaires génèrent un signal électrique en direction du cerveau.

Il est apparu qu'en moyenne, les animaux greffés expérimentaient une récupération d'environ 46 % de leurs facultés auditives: alors que chez certains animaux, le rétablissement des fonctions auditives s'avérait modeste, chez d'autres il était presque complet.

Le succès de l'expérience menée par l'équipe britannique et qui est décrite dans le dernier numéro de la revue *Nature* permet désormais d'offrir de grands espoirs aux personnes souffrant d'une neuropathie auditive.

Le Devoir

NOUVEAU!
LE DEVOIR EN CLASSE

Un programme destiné aux professeurs qui souhaitent utiliser les médias comme outil pédagogique.

Préparez dès maintenant la prochaine session d'enseignement.
Des abonnements de groupes sont disponibles.

Aussi à l'adresse suivante :

www.ledevoir.com/le-devoir-en-classePour plus d'information, contactez-nous à l'adresse courriel suivante : internet-ecole@ledevoir.com

Un programme réalisé en partenariat avec la société Les amis du Devoir

ÉCONOMIE

En attendant d'oublier



ÉRIC
DESROSIERS

L'une des principales victimes de la crise financière a été la confiance des populations dans leurs dirigeants politiques et leur système économique.

Lehman Brothers est en voie de connaître une année du tonnerre, rapportait la semaine dernière Adam Davidson dans le *New York Times*. Sortie cet hiver de la faillite, la banque d'affaires est redevenue une ruche où bourdonnent de jeunes et dynamiques professionnels les yeux rivés sur les moindres soubresauts des marchés. Elle a même conclu la plus grande transaction immobilière de l'année en rachetant l'une de ses anciennes firmes à un créancier pour la coquette somme de 3 milliards.

La banque, qui a entraîné dans sa chute la finance mondiale, puis l'économie de la planète tout entière il y a quatre ans, n'est quand même pas redevenue une banque comme les autres, car si on lui a permis de revenir d'entre les morts, c'est seulement pour lui permettre de vendre de manière ordonnée tout ce qui lui appartient encore et de rembourser ses créanciers avant de disparaître pour de bon. Comme Lehman Brothers regroupait environ 2000 compagnies dont les actifs vaudraient encore environ 65 milliards, l'opération pourrait devoir se poursuivre au-delà de 2017.

L'économie mondiale pourrait bien, elle non plus, ne pas avoir complètement fini de se remettre de la Grande Récession à cette date. Au moment d'annoncer son énième programme d'injection de liquidité dans l'économie, jeudi, la Réserve fédérale américaine a aussi indiqué qu'elle prévoyait devoir maintenir ses taux d'intérêt au plancher « jusqu'à la mi-2015 au moins si nécessaire ». Dans ses prévisions sur l'emploi, elle disait s'attendre à ce que le taux de chômage aux États-Unis à la fin de cette année-là soit encore au moins un point de pourcentage au-dessus de sa cible située entre 5,2% et 6%.

Il n'y a pas qu'aux États-Unis qu'on cherche encore et toujours à retrouver l'élan qu'on a perdu il y a quatre ans. Le cas de l'Europe vient tout naturellement en tête, mais ce n'est pas le seul endroit. La Chine et plusieurs autres puissances émergentes commencent aussi à manquer de souffle après tout ce temps passé à remorquer seules l'économie mondiale.

Du fringant rythme de croissance de 5% que cette dernière affichait avant le début de la crise, il ne reste plus aujourd'hui qu'un bien plus modeste taux de 3,5% sans cesse revu à la baisse, notait vendredi dans le *Globe and Mail* Armine Yalnizyan du Centre canadien de politiques alternatives. On recense officiellement 200 millions de chômeurs à travers le monde, et plus de 30 millions d'emplois seraient toujours portés manquants depuis la crise.

Beaucoup mieux loti que la plupart des autres, le Canada n'est pas épargné pour autant, poursuit l'économiste. Bien que tous les emplois perdus durant la crise aient été retrouvés depuis, plus des trois quarts des nouveaux emplois ajoutés à ce total ont été des postes temporaires. On compte moins aujourd'hui de Canadiens de 15 à 24 ans au travail qu'il y en avait au plus creux de la crise même si la population totale de ce groupe d'âge a augmenté.

Crise de confiance

Il n'y a pas que l'économie qui a souffert de la crise. Il y a aussi la foi que les gens avaient en elle. Un récent sondage réalisé par le Pew Center dans 21 pays montre l'ampleur de la cicatrice laissée dans les esprits par la Grande Récession.

La proportion de répondants estimant que l'économie de marché est, somme toute, une bonne chose pour eux est tombée, entre 2007 et nos jours, de 72% à 61% en Grande-Bretagne, de 49% à 38% au Japon, de 67% à 47% en Espagne et de 73% à 50% en Italie. On en est rendu au point où les Chinois (74%) ont plus confiance dans l'économie de marché que les Américains (67%).

À tous ceux qui se plaignaient des problèmes économiques, on a demandé qui en était, selon eux, le principal responsable. La majorité ont montré du doigt leur propre gouvernement. Ceux qui accusaient d'abord les banques blâmaient tout de suite après les gouvernements, loin devant les Américains, l'Union européenne, leur propre population, ou tout autre facteur.

Cette situation amène les gens à se montrer très pessimistes face à l'avenir, particulièrement celui de leurs enfants. En fait, il n'y a qu'en Chine qu'on trouve une majorité de gens pour dire que les jeunes auront facilement de meilleurs revenus ou de meilleurs emplois que leurs parents. Plus de 80% des Américains, des Britanniques, des Japonais et même des Allemands croient, au contraire, que leurs enfants auront du mal même seulement à vivre dans le même confort qu'eux.

De telles idées noires sont préoccupantes, ne serait-ce qu'en raison de l'importance primordiale qu'à la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprises dans le bon fonctionnement de nos économies de marché.

Auteur d'un célèbre ouvrage retraçant l'histoire des crises financières, Kenneth Rogoff a déjà dit que ces crises ne se terminent pas parce que de nouvelles lois ont été adoptées et que les gens ont retrouvé confiance dans leurs politiciens, raconte Adam Davidson. « La confiance revient quand il s'est écoulé assez de temps pour que tout le monde oublie qu'il y a déjà eu un problème. »



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Jean-Christophe Bédos : « Birks est encore une entreprise locale. Il y a donc une énorme aventure devant nous. »

Les bijouteries Birks, tailler sa place dans le monde

Le nouveau grand patron du joaillier canadien veut mettre en valeur les attributs particuliers de sa maison

CLAUDE TURCOTTE

En avril dernier, Birks & Mayors annonçait la nomination de Jean-Christophe Bédos en tant que président et chef de la direction. « M. Bédos arrive en poste alors que le conseil souhaite que Birks devienne une marque de luxe internationale », soulignait alors Eva Hartling, directrice des communications. Cinq mois plus tard, cette nomination apparaît en effet comme l'une des plus importantes dans toute l'histoire des 133 ans de cette grande entreprise montréalaise, qui est passée à un cheveu de sa fin dans les années 1990.

M. Bédos a récemment accordé au *Devoir* sa première entrevue depuis son entrée en fonction. Agé de 48 ans, M. Bédos a 25 ans d'expérience au sein de groupes extrêmement prestigieux dans l'univers du luxe. Il a fait ses débuts chez Cartier à Paris en 1988. Avant de venir chez Birks, il venait de terminer un mandat de sept ans comme p.-d.g. de Boucheron, une autre société de grande renommée internationale. Mais pourquoi donc quitter Paris pour venir à Montréal diriger une entreprise, prestigieuse certes, mais qui a peu rayonné à l'extérieur du Canada?

« Un goût pour le défi. J'avais quitté Cartier pour aller chez Boucheron, qui était une grande maison ayant besoin d'un redressement. Ce fut mon premier grand défi. J'ai redressé ce groupe avec l'équipe dont je m'étais entouré. Quand le défi de Birks s'est présenté, j'ai eu très envie d'avoir cette démarche entrepreneuriale qui consiste à ne pas s'endormir sur ses lauriers. Ça m'a beaucoup chatouillé cette histoire de Birks, une très grande maison pendant très longtemps, mais très peu connue dans le monde. Je me suis dit que ça devrait être très intéressant de prendre une si belle aventure et de la faire découvrir au reste du monde. L'industrie du luxe s'est tellement globalisée. Il faut conquérir les autres continents. Birks est encore une entreprise locale. Il y a donc une énorme aventure devant nous. »

M. Bédos se dit convaincu qu'avec « les racines qu'il y a dans cette maison, on a affaire à une marque qui sera assez solide pour aller rivaliser avec d'autres grandes maisons ». Il refuse cependant de voir sa démarche comme une démarche de concurrence. « Il faut raisonner en termes de territoire d'expression, de stylistique », ce qui implique un renforcement sur le plan de la création et du design. « Birks a eu, comme toutes les maisons, des aventures et des mésaventures. J'arrive à un moment où Birks a traversé la crise la plus grave de son histoire, mais il est un organisme solide et résilient. C'est ça qui est important », soutient-il.

Cette crise a en effet entraîné des pertes

totalisant 880 millions en trois exercices financiers de 2009 à 2011. En revanche, le nouveau p.-d.g. précise que le seuil de rentabilité a été atteint au cours de la dernière année. Les revenus de Birks & Mayors ont été de 302 millions. Le groupe compte plus de 830 employés, dont 271 au Québec. Il possède 59 boutiques de prestige au Canada et aux États-Unis. C'est en novembre 2005 que Birks a intégré totalement Mayors, dans laquelle il détenait une participation depuis 2002; celle-ci était déjà inscrite à la Bourse de New York et, désormais, c'est tout le groupe qui a le statut de société ouverte, laquelle compte plus de 300 actionnaires, dont les deux tiers sont américains. Il y a cependant un actionnaire dominant, qui est une riche famille aristocratique européenne. Le comte Lorenzo Rossi di Montelera est d'ailleurs président du conseil. « Il y a là un aspect très rassurant dans notre démarche patrimoniale », note M. Bédos.

Mayors a ses caractéristiques propres, comme distributeur de très haut de gamme dans un marché spécifique, celui de la Floride et des États du sud-est de ce pays. Birks est de son côté une maison canadienne et une grande marque. « Étant dans des marchés différents, il y a une forme de diversification, un portefeuille de marques qui sont relativement complémentaires et qui génèrent une dynamique intéressante du point de vue de Birks, comme facteur de croissance, en s'exprimant sur un territoire qui n'est pas le Canada », mentionne le p.-d.g. Il y a aussi une complémentarité, tant pour ce qui est des climats qui ont un impact sur les ventes (été et hiver) que pour les clientèles touristiques. La Floride accueille beaucoup de clients d'Amérique latine, tandis que Birks attire, surtout dans l'Ouest canadien, une clientèle asiatique. Ce dernier marché est à ce point important que Birks a conclu une entente de reconnaissance avec la Chine pour les cartes de crédit des clients chinois.

Une nouvelle signature pour conquérir le monde

Dès son entrée en fonction, M. Bédos s'est mis à la tâche de relever ce défi de confronter la marque de Birks aux marchés étrangers. Il travaille à l'élaboration d'un plan qui devrait être présenté aux actionnaires vers la fin de cette année. « Nous avons plusieurs chantiers sur l'identité de la marque, sur son positionnement, sur sa mission », mentionne-t-il, en insistant sur l'importance de travailler sur la stylistique, c'est-à-dire la signature.

Quelle forme doit prendre cette signature? « Il faut que Birks soit clairement identifié comme une maison canadienne, englobant tous les éléments de la richesse du Canada et du Québec. Il y a aussi l'influence britannique et la fusion avec la

culture française qui est particulière au Québec. Pour moi, comme observateur extérieur, il y a là une richesse d'expression potentielle extraordinaire. »

Ce p.-d.g., détenteur d'un MBA de la London Business School et d'une maîtrise en droit international de la Sorbonne, a la réputation de miser sur de bonnes collections. Il parle lui-même plutôt d'une sensibilité qu'il a aiguisée au contact des arts et de la musique dans ses jeunes années, mais aussi beaucoup grâce au travail avec « de grands hommes dans les grandes maisons ». Il affirme cependant « être un gestionnaire d'entreprise et non pas un directeur artistique ». Il remarque chez Birks une excellente équipe professionnelle de créateurs qu'il entend tout de même renforcer.

La nouvelle signature de Birks qu'il veut développer aura une caractéristique unique dont il parle avec enthousiasme : les diamants canadiens et québécois. « Ce fut une découverte extraordinaire quand je suis arrivé ici. Le Canada est parmi les deux ou trois principaux producteurs mondiaux de diamants, et ça se sait peu. Quelle extraordinaire coïncidence et quelle magnifique opportunité pour une maison canadienne de pouvoir offrir ce que les autres maisons ne peuvent pas apporter. Les grands joailliers sont rarement situés dans des pays producteurs de diamants. Ici, on a une très grande marque et un pays producteur. Pourquoi ne pas joindre les deux et apporter une démarche totalement nouvelle dans l'univers de la bijouterie et le design des produits de joaillerie? » Selon lui, la marque peut apporter une garantie d'origine, la traçabilité, depuis la mine jusqu'au client, en prenant aussi en compte la dimension environnementale et sociale. « Avec des diamants en provenance d'Afrique, de Russie et d'Europe de l'Est, on n'est jamais sûr qu'on parle de diamants 100% propres », dit-il. Birks a déjà des ententes avec des producteurs canadiens, et M. Bédos avoue avoir très hâte que démarre l'exploitation de l'important projet de Stornoway dans le nord du Québec.

Mais, en attendant, la première étape consiste à décliner cette nouvelle stylistique en produits sur la thématique du Canada, c'est-à-dire la nature, l'hiver, mais aussi le patrimoine de Birks qui a vu le jour en plein centre-ville de Montréal. Des collections sur ces thèmes ont récemment été mises sur le marché. « On commence par cela. Si ça marche, ça restera. Il faut que ce soit une tendance lourde, pas seulement une mode », affirme M. Bédos, qui voit en Birks « une maison traditionnelle », tout en ajoutant une nuance importante : « La tradition ne doit pas empêcher la modernité. »

Collaborateur
Le Devoir

ÉDITORIAL

AMIANTE

Le début de la fin

En terminant un règne d'opposition à la place de l'amiante chrysotile sur la liste des produits dangereux de la Convention de Rotterdam, Ottawa signe la fin d'une industrie jadis florissante, désormais moribonde. Il appartient maintenant au Québec de tenir promesse, en soutenant une région affaiblie dans sa relance. Voilà où sera célébrée la véritable victoire.

Il n'avait pas l'air détendu des jours de bonnes nouvelles, le ministre fédéral de l'Industrie Christian Paradis, quand, vendredi après-midi, il a annoncé ce doublé : d'abord, un revirement de situation, car le gouvernement Harper a décidé de ne plus s'opposer à l'ajout de l'amiante sur la liste des produits dangereux de la Convention de Rotterdam — il barrait pourtant cette route depuis au moins 2006. Et puis un investissement, car Ottawa passe en mode soutien en promettant 50 millions à une région qui doit en effet se rebâtir économiquement.

Voilà une nouvelle d'importance, dans laquelle plusieurs constats se camouflent. Premièrement, avec cette annonce, Ottawa reconnaît un combat perdu d'avance, le gouvernement de Pauline Marois ayant promis qu'il ne soutiendrait pas la relance de la mine Jeffrey. Sans possibilité d'exploitation dans la seule province susceptible de le faire, l'opposition fédérale relevait de l'illogisme le plus pur, particulièrement aux yeux de l'ensemble des pays espérant que le Canada retirerait ses objections de principe.

Énoncé sans conviction, ce recul explique sans nul doute les airs crispés des principaux intéressés, non seulement de M. Paradis, ardent défenseur du développement économique de sa région autour de l'amiante, mais aussi du maire de Thetford, Luc Berthold, qui doit faire contre mauvaise fortune bon cœur, et accepter les deniers de la relance tout en mettant une croix sur les aspirations de nombre de travailleurs de l'amiante, soit revivre le Thetford des meilleurs jours. Sensibles aux doléances des travailleurs nostalgiques, les détracteurs d'une exploitation de l'amiante chrysotile n'en sont pas moins troublés par les constats brossés par le secteur médical sur les conséquences néfastes sur la santé. Nous en sommes.

Entre les lignes des discours politiques, l'on pouvait aussi déceler vendredi les signes d'une future combativité fédérale à l'endroit du gouvernement de Pauline Marois, qui prendra officiellement les rênes du Québec cette semaine. M. Paradis n'a même pas attendu la traditionnelle salve de questions des journalistes pour écorcher, deux fois plutôt qu'une, le Parti québécois pour sa promesse de recul dans le dossier de la mine Jeffrey. Cette décision, qui vient annuler l'engagement des libéraux de consentir un prêt de 58 millions de dollars pour faire revivre la mine Jeffrey, mettra en péril la prospérité économique de la région, a indiqué M. Paradis, se moquant des consultations promises par M^{me} Marois pour soutenir la santé financière de la région.

Voilà le nœud de l'affaire. C'est dans la suite des choses, que tous espèrent promptement lancée, que l'on pourra mesurer la solidité du dossier «amiante» sous l'égide du Parti québécois, dont on ne peut dire malheureusement qu'il ait toujours été cohérent en cette matière.

La première ministre désignée a promis en campagne une commission parlementaire destinée à consulter les experts et les travailleurs de l'industrie sur les moyens les plus appropriés pour diversifier l'économie de la région. En annonçant 50 millions pour soutenir cette relance, le gouvernement fédéral vient à son tour créer une pression sur son homologue du Québec afin qu'il se prononce sans tarder, l'avenir financier de plusieurs centaines de personnes étant en jeu.

Ottawa a raison de mettre de la pression de ce côté de la médaille, car, si d'aventure il fallait que des «consultations pédagogiques» reportent aux calendes grecques des décisions promptes à prendre pour reconstruire une économie, cela conforterait les habitants dans toutes leurs craintes.

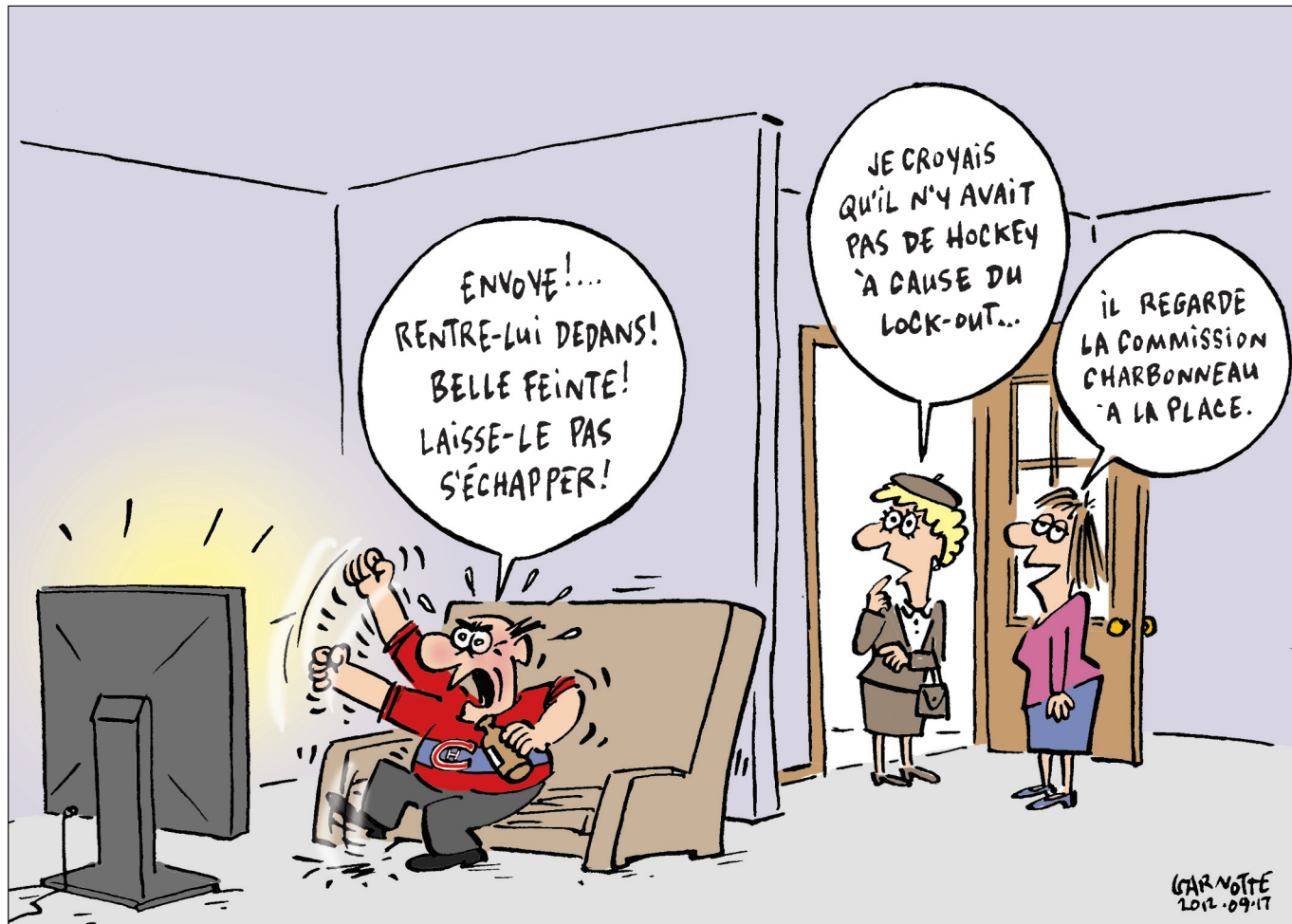
Les débats des derniers mois autour de la viabilité de l'industrie de l'amiante ont glissé de manière inévitable autour des effets — prouvés ou non — néfastes pour la santé de l'exploitation de ce produit, destiné à être exporté ailleurs, dans des pays où les normes de sécurité n'ont rien à voir avec les nôtres.

Acrimonieuses le plus souvent, ces oppositions ont créé deux camps déchirés autour des bienfaits ou dangers de l'amiante. En réalité, tous auraient intérêt à se rallier autour d'une même cause : l'avenir d'une région appelée à se défaire du passé pour réinventer son avenir.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Fidèle au Parti libéral

La communauté italienne de Montréal a offert depuis longtemps un appui politique important au Parti libéral, à l'image de la communauté juive et de la communauté grecque. À la suite de l'élection partielle de juin dernier dans Lafontaine, certains commentateurs, ayant constaté le faible taux de participation (26%), ont émis l'hypothèse que ce taux pouvait cacher une certaine désaffection de ces électeurs envers le PLQ. Une analyse des résultats des dernières élections met en doute cette hypothèse.

La population d'origine italienne est concentrée dans l'est de l'île de Montréal, dans des secteurs où la présence non significative des anglophones permet de mieux étudier le vote libéral chez les allophones. Les électeurs de langue maternelle italienne sont présents à environ 10% dans Viau et dans Bourassa-Sauvé (Montréal-Nord) alors que ce pourcentage s'élève à près de 30% dans Jeanne-Mance-Viger (Saint-Léonard) et Lafontaine (Rivière-des-Prairies). Les libéraux obtiennent la victoire dans toute cette région avec 47,2% dans Viau, et 42,2% dans Bourassa-Sauvé, ces pourcentages s'élevant à 58,7% dans Lafontaine et 65,4% dans Jeanne-Mance-Viger. Ces quatre circonscriptions fournissent ainsi quatre des six circonscriptions libérales de l'est de l'île, qui en contient quatorze. Les deux autres sont Laurier-Dorion et Anjou-Louis Riel alors que six sont aux mains du Parti québécois et deux dans celles de Québec solidaire.

Il est curieux de noter que ces électeurs, près des Québécois francophones,

par leur langue et leur religion, en soient aussi éloignés sur le plan politique. Espérons qu'un jour ils partageront en plus grand nombre les idéaux politiques de ces derniers.

Pierre Champagne
 Le 13 septembre 2012

La police : la tête de Turc

Il est toujours tellement facile de réécrire l'histoire. Je pense particulièrement aux jours suivant le soir de l'élection de M^{me} Marois comme première ministre du Québec. Une partie de la population célébrait alors son désir d'une nouvelle façon de gouverner et son espoir d'un certain rehaussement de la qualité des débats. Une soirée festive qui reconnaissait également la venue d'une femme remarquable, élue pour la première fois : M^{me} David.

La présence policière me semblait adéquate pour une manifestation de ce genre. La joie se lisait sur tous les visages. Pourquoi aurait-il fallu la présence de l'armée, de la GRC, de tous les corps policiers, des réservistes, des diverses agences de renseignement? Ce soir-là, la foudre aurait tout aussi bien pu tomber sur le bâtiment, une conduite de gaz aurait pu exploser, l'eau de Montréal aurait pu être contaminée; rien ne laissait prévoir ce cas isolé, aucune menace directe n'avait été énoncée.

Je ne veux pas d'un Etat policier. À force d'avoir peur d'avoir peur, on en devient ridicule, on passe à côté de bien bonnes choses et on finit par ne plus faire confiance à la vie, à son voisin ou, pire, à soi-même!

Je veux féliciter les gardes du corps de M^{me} Marois de leur réaction rapide pour la

protéger. Je salue également le courage et l'absence de panique dont ont fait preuve tous les participants lors de cet attentat.

Philippe Roy
 Gatineau, le 12 septembre 2012

Ce « nous » québécois

Madame Moores, J'ai été très touchée par vos propos dans *Le Devoir* du 11 septembre dernier.

Je voudrais d'abord vous dire que vous êtes chez vous dans ce Québec que vous avez choisi et que vous faites partie intégrante de ce « nous » québécois.

J'apprendrai désormais à parler des «anglos» de façon différente, car ce sont des gens comme vous qui nous aideront à bâtir le Québec que nous voulons. Avec Christopher Hall, l'un de mes humoristes préférés, avec Ingrid Style et Steve Timmins (Mobilisation contre les gaz de schiste) qui livrent avec nous un combat épique pour le développement d'énergies vertes, avec plusieurs de nos frères chiliens qui sont devenus des Québécois engagés depuis le 11 septembre 1973 et avec des milliers d'autres Québécois provenant d'ailleurs qui ont choisi le Québec. Un Québec ouvert dans lequel il fait bon vivre.

Merci d'avoir choisi le Québec et de vous définir d'abord comme Québécois!

Au plaisir de vous retrouver dans ce magnifique chantier d'un Québec à développer et à mettre au monde!

Marie Bouchard, membre du Parti québécois
 Le 11 septembre 2012

LIBRE OPINION

Rapatrier l'assurance-emploi au Québec

PIERRE CÉRÉ

Porte-parole du Conseil national des chômeurs

Il semble bien qu'un «spectre hante» la colline parlementaire d'Ottawa : le nouveau gouvernement du Québec voudrait rapatrier des pouvoirs, dont celui, si dérangeant semble-t-il, de l'assurance-emploi. Stéphane Dion a commis un texte sur la question, Bob Rae ainsi que les ministres Finley et Paradis ont fait des déclarations.

Au Conseil national des chômeurs, nous avons lancé une réflexion sur cette question il y a un peu plus d'un an (*lecn.com*). Nous l'avons fait de façon responsable, en nous entourant de personnes fort calibrées en la matière. Dans tout ce travail de préparation, nous avons eu des échanges avec le Parti québécois, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire, tout en cherchant à discuter avec le Parti libéral du Québec.

Nous cherchons à ouvrir une nouvelle voie parce que nous considérons qu'en matière d'assurance-emploi, le gouvernement fédéral a failli à ses responsabilités. En effet, tous les gouvernements qui se sont succédé à Ottawa depuis 25 ans ont imposé des compressions à ce régime, tout en détournant entre 1996 et 2009 près de 60 milliards de dollars des cotisations ouvrières et patronales.

Aujourd'hui, ce sont plus de 50% des chômeurs qui ne sont plus assurés. L'application de ce programme est complexe, judiciarisée et fondée sur la mauvaise foi. Nous prenons à témoin la récente réforme des conservateurs qui s'attaque nommément aux travailleurs saisonniers. Il faut savoir que 40% des demandes d'assurance-emploi déposées au Canada par des travailleurs de l'industrie saisonnière proviennent du Québec!

Nous avons cru, pendant toutes ces années, et Dieu sait que nous y avons cru, qu'il pouvait être possible, au fédéral, de renverser ces tendances. C'est ainsi que nous avons levé d'innombrables campagnes d'opinion publique (les Sans-Chemise), organisé une Marche de Montréal jusqu'à Ottawa, réuni une large coalition parlementaire et syndicale à Ottawa, bien au-delà des intérêts partisans et de ces mentalités de clans.

S'il faut continuer à exercer une pression sur le gouvernement Harper et sa récente réforme, il est aussi possible d'envisager de nouvelles avenues.

Rapatrier l'assurance-emploi au Québec va dans ce sens. Rappelons au passage que nous en avons déjà rapatrié des bouts, avec la création il y a quelques années du Régime québécois d'assurance parentale. Ce projet avait été

lancé sous un gouvernement du Parti québécois et il a été conclu sous la gouverne de Jean Charest. Comme société, nous y avons gagné. Qui prétend qu'on ne peut pas s'occuper du reste?

Certains vont objecter le supposé caractère partisan du projet, alors que nous savons l'engager sur de larges avenues, respectueuses de nos différences. On invoquera le blocage constitutionnel, alors qu'il «pourrait être possi-

Il faut savoir que 40% des demandes d'assurance-emploi déposées au Canada par des travailleurs de l'industrie saisonnière proviennent du Québec!

ble d'utiliser une procédure bilatérale pour un transfert ciblé vers le Québec» (Tom Flanagan, *Globe and Mail*, 27 août 2012).

D'autres utiliseront l'argument de l'argent, même si nous savons que le gouvernement fédéral ne contribue d'aucune façon à la caisse d'assurance-emploi; même si nous savons que nous avons subi 12 baisses successives du taux de cotisation depuis l'année 2000, de telle façon que le taux actuel est moins élevé que celui de 1983! Si nous voulons améliorer le ré-

gime, et telle est notre volonté, nous devons nous poser la même question qu'on aurait soulevée à Ottawa : on commence par quoi, ça va coûter combien, on rééquilibre la cotisation à quel niveau?

Stéphane Dion a raison sur une chose : «Le nouveau gouvernement du Québec devrait bâtir une argumentation solide et réfuter rationnellement les objections avant d'exiger du gouvernement fédéral qu'il lui transfère la responsabilité [d'un tel programme].»

C'est pourquoi nous verrions d'un bon œil la mise en place d'une commission québécoise pour étudier l'ensemble de la question, pour aller à la rencontre des citoyens, des différentes représentations de la société civile et des partis politiques, de façon à formuler une proposition qui pourrait être déposée à l'Assemblée nationale aux fins de débats.

Pour notre part, nous sommes convaincus d'une chose : les travailleurs et les travailleuses doivent bénéficier d'une sécurité économique en cas de chômage, c'est la mission d'un régime d'assurance chômage. Nous sommes convaincus d'une autre chose : le Québec doit devenir le maître d'œuvre de ce programme social si important pour les travailleurs et leurs familles.

ÉTATS-UNIS ET MOYEN-ORIENT

2012 n'a rien à voir avec 1979

JULIEN SAADA

Directeur adjoint de l'Observatoire sur le Moyen-Orient de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM

JULIEN TOURREILLE

Directeur adjoint de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM.

Les manifestations devant les ambassades américaines du Caire et de Sanaa et l'attaque contre le consulat de Benghazi qui a coûté la vie à l'ambassadeur américain en Libye, Christopher Stevens, ont fait resurgir la semaine dernière le spectre de 1979. Dans la foulée de la révolution iranienne menée par l'ayatollah Khomeiny, les États-Unis représentaient le « Grand Satan » qu'il fallait combattre.

À moins de 50 jours de l'élection présidentielle, Barack Obama fait face à une situation hautement volatile et complexe. À la différence de Jimmy Carter toutefois, les nouvelles dynamiques de pouvoir dans la région avec l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Libye peuvent fournir à Barack Obama des atouts qui — s'ils sont bien utilisés — permettront d'assurer une influence américaine durable dans la région.

Même anti-américanisme

La similitude des événements survenus en 1979 (assassinat de l'ambassadeur américain en Afghanistan, attaques contre les ambassades à Islamabad, Tripoli, et Téhéran) avec ceux des derniers jours met en évidence une donnée importante et constante de la vie politique au Moyen-Orient: l'anti-américanisme. Par exemple, des enquêtes d'opinion menées par le centre de recherches Pew mettent en évidence des taux d'opinions défavorables aux États-Unis constamment supérieurs à 70% depuis une décennie dans des pays, par ailleurs officiellement alliés des États-Unis, tels que la Jordanie, le Pakistan, ou l'Égypte.

Au-delà de la personnalité des présidents américains, trois éléments de la politique américaine au Moyen-Orient y nourrissent l'anti-américanisme. Premièrement, la présence militaire américaine conséquente dans la région n'est pas perçue comme un facteur de stabilité, mais comme un outil coercitif permettant d'assurer l'accès au pétrole. Deuxièmement, malgré des hauts et des bas dans les relations entre Washington et Tel-Aviv, la position américaine est largement considérée comme déséquilibrée dans un sens trop favorable à Israël. Troisièmement, les États-Unis ont historiquement été critiqués dans la région pour le soutien à des régimes autoritaires tant et aussi longtemps que ceux-ci servent leurs intérêts. La réaction prudente de l'administration Obama face aux Printemps arabes ne peut ainsi qu'alimenter un scepticisme aigu quant aux intentions américaines à l'endroit des mouvements de libéralisation politique.

Contexte hautement différent

Si les événements des derniers jours illustrent le potentiel de dérapages violents dans l'expression de l'anti-américanisme au Moyen-Orient, le contexte est toutefois fort différent de celui de 1979. Les États-Unis ne semblent en effet pas être aujourd'hui confrontés à un défi idéologique



La similitude des événements de 1979 (assassinat de l'ambassadeur américain en Afghanistan, attaques contre les ambassades à Islamabad, Tripoli et Téhéran) avec ceux des derniers jours met en évidence une donnée constante au Moyen-Orient: l'anti-américanisme. Ici, des manifestants turcs brûlent un drapeau.

d'une ampleur comparable. Le succès de la révolution iranienne avait alors suscité un fervent et une dynamique au sein des mouvements islamistes, tant chiïtes que sunnites, qui aspiraient à établir des États islamiques indépendants de l'Occident.

Cette aspiration a fait long feu. Le régime des ayatollahs n'est pas vraiment un symbole de réussite et a démontré ses limites lors de contestation du mouvement vert en juin 2009. Les groupes radicaux sunnites, au premier rang desquels al-Qaïda, qui rêvaient d'un grand Califat, ont du mal à exister dans l'environnement post-Printemps arabes.

Alors qu'un épais brouillard enveloppe encore les révolutions égyptienne et libyenne, les attaques contre les représentations américaines ne sauraient être simplement perçues comme une haine potentiellement violente contre l'Amérique. Elles reflètent davantage les rivalités de

pouvoir qui agitent l'Égypte post-Moubarak et la Libye post-Kadhafi. Dans les deux cas en effet, des islamistes modérés ont pris les rênes de l'État et ont condamné, sans réserve pour la Libye, mais plus timidement en ce qui concerne l'Égypte, les exactions contre les installations diplomatiques américaines. Des groupes extrémistes dans les deux pays ne manqueront pas de saisir toute occasion de les fragiliser.

À ce titre, un film anti-islam, produit qui plus est par un Israélo-Américain comme le laissait entendre la rumeur (il semblerait en fait que le producteur soit un copte au passé trouble vivant en Californie), est un prétexte facile et efficace pour mobiliser des foules se sentant humiliées et considérant que les autorités en place n'en font pas assez pour les venger d'un tel affront. Le sentiment anti-américain latent dans la rue arabe est donc canalisé par des groupes radicaux qui cherchent à affaiblir,

voire à renverser, les régimes en place.

Liberté d'expression

Dès lors, l'objectif pour les États-Unis est de dissocier de propos incendiaires tels que ceux véhiculés dans le film *L'innocence des musulmans* tout en rappelant dans ces démocraties en gestation l'importance de la liberté d'expression. Le communiqué diffusé le mardi 11 septembre par l'ambassade américaine au Caire, ainsi que les déclarations du président Obama et de la secrétaire d'État Clinton le lendemain vont dans ce sens.

Si l'Égypte et la Libye sont des cartes délicates à jouer, les États-Unis bénéficient d'alliés plus solides pour être présents dans le grand jeu qui anime le Moyen-Orient. La nomination du prince Bandar à la tête des services de renseignements saoudiens illustre l'adéquation des intérêts entre la Maison-Blanche et le régime des Saoud. Ancien ambassadeur à Washington, considéré comme « l'homme de la CIA » à Riyad, Bandar est perçu par certains observateurs comme l'homme derrière la décision du royaume de financer et d'armer les rebelles syriens. Il serait également derrière la décision de demander officiellement le départ d'Assad de Syrie.

Cette politique reflète clairement les intérêts communs partagés par l'Arabie saoudite, les États-Unis et Israël, à savoir séparer l'Iran de ses alliés les plus importants dans le monde arabe et ralentir la fourniture d'armes au Hezbollah libanais. Devant cette stratégie, la réponse iranienne ne s'est pas fait attendre. La République islamique a renforcé ses positions en Irak, pays à dominante chiïte, et notamment dans la zone kurde au nord de l'Irak.

Nouvelles ambitions pour l'Égypte

Dans ce contexte, la diplomatie régionale entamée par le président égyptien Mohamed Morsi est particulièrement intéressante. Celui-ci s'est en effet rendu il y a quelques semaines à Téhéran (une première pour un président égyptien depuis 1979) pour assister au sommet des non-alignés. Il y a soutenu la révolution syrienne et a critiqué ouvertement Bachar al-Assad, principal allié de la République islamique.

Ce faisant, Le Caire propose une alternative aux deux principaux axes qui structurent la région: l'Arabie saoudite et sa coalition des pétromonarchies en alliance avec Washington d'une part, l'axe Téhéran-Damas et leur soutien du Hezbollah au Sud-Liban d'autre part. Le premier voyage officiel en dehors du monde arabe du président égyptien à Pékin s'inscrit aussi dans cette logique. Le Caire exprimant ainsi que sa dépendance à l'aide financière américaine ne doit pas être considérée comme irréversible.

Morsi manifeste donc de nouvelles ambitions régionales pour l'Égypte, sans pour autant s'aliéner nécessairement Washington et ses principaux alliés au Moyen-Orient. En effet, Riyad et le Qatar ont promis des milliards en aide financière à l'Égypte, estimant que Morsi sera en mesure, au cours de la prochaine année, de stabiliser la situation et de relancer l'économie.

Devant une situation difficilement lisible et plutôt imprévisible, le président Obama dispose cependant d'atouts importants dans le grand jeu qui anime le Moyen-Orient. S'il ne veut pas que ses chances de réélection soient mises en péril par un enjeu de politique étrangère, il devra, et c'est le défi qui l'attend, démontrer son aptitude à en jouer habilement.

COURSE À LA DIRECTION DU PLQ

Un parti aux portes du pouvoir

ANTONIN-XAVIER FOURNIER

Politologue au Cégep de Sherbrooke, l'auteur est à Paris aujourd'hui et demain pour participer à la conférence organisée par la Délégation générale du Québec sur le résultat des élections du 4 septembre

Lil y a quelques semaines à peine, on prédisait que le Parti libéral du Québec était en voie de subir sa plus grande défaite depuis la création de la confédération en 1867. Le vote libéral traditionnel semblait fragilisé par le virage fédéraliste de la CAQ et l'usure que provoque invariablement une quasi-décennie à la tête de l'État. Pourtant, avec 50 députés élus et un appui impressionnant au suffrage populaire, le PLQ aura fait mentir la plupart des analystes politiques et des maisons de sondage.

En fin d'analyse, comme à l'habitude, le vote libéral fut largement sous-estimé, de sorte que le PLQ se retrouve aujourd'hui dans une situation enviable qui pourrait lui permettre de reconquérir le pouvoir dans un avenir rapproché.

Expurger le bilan du gouvernement

Le nouveau gouvernement minoritaire dirigé par le PQ est une véritable bénédiction pour le PLQ. En effet, comme il n'est plus à la tête de l'État, le PLQ pourra, en l'espace de quelques mois, expurger un bilan de gouvernement qui était de plus en plus difficile à défendre. Certes, il restera à gérer les délicates révélations de la commission Charbonneau,

mais il sera plus difficile pour les autres formations politiques d'attaquer un parti d'opposition qu'un parti gouvernemental.

En outre, les hypothétiques révélations de la commission Charbonneau seront davantage associées au règne de Jean Charest, laissant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux instances du parti pour limiter les effets néfastes que pourrait avoir cette commission d'enquête sur l'image du parti.

Par ailleurs, le PLQ ne s'occupera plus des affaires courantes de l'État, laissant plutôt le PQ arbitrer les décisions impopulaires. Autrement dit, les projecteurs seront d'abord et avant tout braqués sur le nouveau gouvernement, laissant ainsi la chance au PLQ de se refaire, en l'espace de quelques mois, une véritable virginité politique. Cette situation n'est pas sans rappeler l'habile stratagème qu'avait mené François Mitterrand en période de cohabitation, période durant laquelle l'ancien président français avait laissé le premier ministre Jacques Chirac gouverner en 1986 pour mieux le vaincre lors de la présidentielle de 1988.

Dans un contexte où le PLQ occupe maintenant les banquettes de l'opposition, il sera certes encore possible d'associer le lourd bilan libéral au nouveau chef, mais cette association ne sera pas aussi naturelle qu'à l'époque de Jean Charest.

Une course à la direction bénéfique

Une course à la direction est toujours un moment privilégié à l'intérieur d'un parti pour modifier l'environnement politique qui l'anime, renouveler sa base militante et proposer un projet politique qui correspond à une société en constante mutation. Or, le PLQ n'a pas connu de congrès à la direction depuis bientôt 30 ans.

À la suite du départ de Robert Bourassa, personne n'avait véritablement pu faire obstacle à Daniel Johnson, ouvrant ainsi la voie à un couronnement sans embûches. En 1998, la force de Lucien Bouchard et du PQ avait obligé les instances du parti à se tourner vers un sauveur « fédéraliste », laissant là aussi Jean Charest triompher sans gloire.

La situation est aujourd'hui différente. Les récentes élections ont obligé les membres du caucus libéral à serrer les rangs derrière le chef. Il y avait donc peu d'espace, avant la démission du premier ministre, pour préparer une course à la direction et battre de vitesse des adversaires potentiels.

Aussi et peut-être surtout, il semble y avoir une forte relève autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du caucus libéral. Pensons, par exemple, à Philippe Couillard, à Benoît Pelletier, à Pierre Moreau ou encore à Raymond Bachand, des candidats qui ont tous une forte expérience des affaires de l'État et

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; INFORMATION POLITIQUE : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; INFORMATION CULTURELLE : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre) ; CARIERS SPÉCIAUX ET CULTURELS DU WEEK-END : Julie Carpentier (pupitre) ; INFORMATION ÉCONOMIQUE : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; INFORMATION INTERNATIONALE : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (communis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction) ; Karl Retimo-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjardins, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; PRODUCTION : Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE : Yanick Mariel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion) ; ADMINISTRATION : Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliève (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

VIOLENCE

SUITE DE LA PAGE 1

soutenu. Ces personnes-là ne sont pas payées pour mettre leur vie en danger. C'est ma responsabilité de m'assurer que nos employés sont protégés. Nous avons fermé notre ambassade en Iran, car nous pensons que les risques y étaient particulièrement élevés.

En Libye, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées dimanche à la suite de l'enquête sur l'attaque du consulat de Benghazi, cinq jours après un « attentat planifié », selon Tripoli, qui a coûté la vie à l'ambassadeur des États-Unis, Christopher Stevens, et à trois autres Américains. Selon le président du parlement libyen, Mohammed al-Megaryef, qui s'est exprimé sur les ondes de CBS News, « un petit nombre » d'assaillants étaient des étrangers entrés en Libye, « certains depuis le Mali et l'Algérie ». Les autres étaient « des complices, peut-être des sympathisants ».

Pour Tripoli, l'attaque ne serait pas en lien avec les violences provoquées par le film qui ridiculise le prophète Mahomet. Cet assaut « était planifié, c'est certain, par des étrangers, par des gens entrés dans le pays il y a plusieurs mois », a soutenu Mohammed al-Megaryef. Et ils prévoient cette attaque criminelle depuis leur arrivée.

Ces propos corroborent ceux d'al-Qaïda déclarant que l'attentat était motivé par la mort du numéro 2 de la nébuleuse islamiste, Abou Yahya al-Libi, tué en juin dans une attaque américaine au Pakistan. Prenant le contre-pied des affirmations libyennes, l'ambassadeur américain à l'ONU, Susan Rice, a soutenu sur la chaîne ABC que le drame de Benghazi n'avait été ni planifié ni coordonné. Le drame a commencé mardi, selon elle, par un rassemblement « spontané et non pas prémédité » contre le film, à l'instar de ce qui se passait le même jour en Égypte. « Des gens s'étaient rassemblés à l'extérieur du consulat avant que cela devienne très violent et que des extrémistes lourdement armés se jettent dans la mêlée », a insisté M^{me} Rice sur la chaîne Fox News. « Nous ne voyons pas de signes, en l'état actuel, d'un projet coordonné, d'une attaque préméditée. » Mais elle affirme qu'il faudra attendre les « confirmations définitives de l'enquête du FBI ». Jusqu'à présent, Washington est resté extrêmement prudent et avare de commentaires, attendant les résultats de l'enquête officielle avant de se prononcer.

De nouvelles violences

À Karachi, la capitale économique du Pakistan, au moins huit personnes ont été blessées dans des affrontements entre la police et des manifestants devant le consulat américain. La police a tiré en l'air et a fait usage de gaz lacrymogène et de canons à eau pour disperser un millier de personnes qui s'étaient rassemblées à l'appel d'une organisation religieuse chiite. Des manifestants sont parvenus à franchir le cordon des forces de l'ordre et se sont approchés du bâtiment fortement gardé du consulat américain sur lequel ils ont lancé des pierres. « À bas l'Amérique », « Nous sacrifions nos vies pour sauvegarder l'honneur du prophète », « Pendez le réalisateur du film », criaient les protestataires.

Au Caire, en Égypte, pour la quatrième journée consécutive, des affrontements devant l'ambassade des États-Unis auraient fait un mort. La police égyptienne n'a toutefois pas confirmé ce décès.

Des manifestations contre le film islamophobe se sont également déroulées dans une vingtaine de pays du monde arabo-musulman, souvent devant les ambassades américaines, faisant un total de onze morts, dont quatre à Tunis (Tunisie), deux à Khartoum (Soudan) et un au Liban.

Environ 300 personnes ont aussi manifesté pacifiquement dimanche devant l'ambassade des États-Unis à Londres. Plusieurs manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « mort aux É.-U. », tandis que la foule criait « Allah est grand ». Une première manifestation, qui avait rassemblé pacifiquement quelque 150 personnes, avait été organisée au même endroit vendredi, après la prière musulmane.

De son côté, le chef du Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, a appelé à manifester au Liban dès lundi contre le film *Innocence of Muslim*. « Vous devez montrer au monde entier votre colère et vos cris, lundi et les jours qui suivent », a déclaré le chef du mouvement chiite sur la chaîne du Hezbollah. Il a appelé tous ses partisans à manifester et s'est adressé aux musulmans à travers le monde pour les exhorter à réagir à ce film qu'il décrit comme « la pire attaque contre l'islam, pire encore que Les versets sataniques [roman de Salman Rushdie publié en 1988], que le fait de brûler des exemplaires du Coran en Afghanistan ou que les caricatures du prophète Mahomet » publiées par un journal au Danemark en 2005.

Devant les agressions contre leurs représentations diplomatiques, les États-Unis ont envoyé cent marines en Libye et cinquante autres au Yémen. Le Soudan a refusé l'entrée des forces spéciales américaines. Washington a ordonné samedi soir l'évacuation de tout son personnel non essentiel de Tunisie et du Soudan.

D'après AFP et La Presse canadienne
Le Devoir

DOLAN

SUITE DE LA PAGE 1

peu, estimaient certains, ce qui nous attristait, évoquait Xavier Dolan hier au Devoir. Mais j'ai toujours été fier de Laurence Anyways.

Vingt-sept longs métrages canadiens étaient en lice, mais le jury composé des cinéastes Patricia Rozema, Valerie Buhagiar, Jody Shapiro et du directeur du festival danois CPH PIX, Jacob Neijendam, a voté pour Laurence Anyways à l'unanimité, sans ménager ses éloges: « Pour son énergie cinématographique à couper le souffle et son histoire d'amour entièrement novatrice, le jury s'est senti honoré de voir pareil génie sans entrave à l'œuvre » a dit Patricia Rozema en lui remettant son prix. « Le plus bel hommage que j'aie jamais reçu », savoure le lauréat.

Le cinéaste québécois de 23 ans avait été avisé samedi de son heureux sort par l'organisation du Festival alors qu'il était dans le train du retour Toronto-Montréal. De quoi tourner bride aussitôt vers la Ville reine.

« Moi, j'étais prêt à tourner la page et à continuer à me dire que, dans la vie, ce qui compte en fait, c'est d'être fier de ses films, peu importe ce que les gens à l'extérieur en pensent, comment ils le reçoivent. Mais c'est sûr que cette surprise-là fait en sorte que le vent tourne, que le vent se lève, et ça, c'est vraiment émouvant », a-t-il déclaré en recevant sa statuette.

Après plusieurs remerciements, il s'est alors tourné vers sa productrice, Lyse Lafontaine, à ses côtés contre vents et marées, lui avouant publiquement: « J'ai pensé que ce film serait rapidement oublié, mais voilà notre chance de perdurer et de partager cette histoire que nous avons si hâte de partager. Merci d'avoir cru à ce film. Il n'est pas facile. Autant il a pu faire peur au public dans son format, sa durée [2h 40], son thème, autant nous a-t-il fait peur à nous aussi à l'heure de le produire, de se commettre et d'avoir foi en lui. »

Après son discours, Piers Handling, le directeur du festival, est venu le voir, très ému et vraiment ravi pour le film. « Ça m'a fait chaud au cœur », dit Xavier.

Offert conjointement par la compagnie Canada Goose et par la Ville de Toronto, ce prix est assorti d'une bourse de 30 000 \$. Le jeune cinéaste est en train de travailler au financement de son prochain film, *Tom à la ferme*, adapté de la pièce de Michel Marc Bouchard. La reconnaissance dans la Ville reine ne saurait lui nuire à cet effet.

En route vers les Oscar ?

Le festival torontois, qui avait encore pris du volume cette année, est devenu par son ampleur, à une période de l'année où surgissent dans l'arène les candidats aux Oscar, presque l'équivalent de celui de Cannes. Son caractère non compétitif met en lumière l'exception faite aux seules palmes décernées par jury aux films nationaux.

Rappelons que Laurence Anyways avait déjà valu à l'actrice québécoise Suzanne Clément le prix d'interprétation féminine au der-



ALLIANCE
Laurence Anyways avait déjà valu à l'actrice québécoise Suzanne Clément le prix d'interprétation féminine au dernier Festival de Cannes, dans la section Un certain regard.

Le FIFT dévoile ses coups de cœur

Le palmarès du 37^e FIFT n'a pas fait qu'un vainqueur. **Brandon Cronenberg**, pour son *Antiviral* si collé aux premières œuvres de son père, David, a reçu le prix du meilleur premier film canadien *ex æquo* avec **Jason Buxton** pour *Blackbird*. Côté courts métrages, **Deco Dawson** fut gratifié du Grand Prix pour *Keep a Modest Head*, avec mention honorable à **Mike Clattenburg** pour *Crackin' Down Hard*.

Dans la maison, du talentueux cinéaste français **François Ozon**, a récolté la faveur de la cri-

tique internationale (FIPRESCI) pour les films en présentations spéciales. Quant à la comédie *Silver Linings Playbook* de l'Américain **David O'Russell** (derrière *The Fighter*), très appréciée au FIFT, elle a reçu le prix du public, également fort convoité. Versant documentaire *Artifact*, de l'Américain **Bartholomew Cubbins**, fut plébiscité. Dans la section *Midnight Madness*, le coup de cœur du public s'est porté sur *Seven Psychopaths* du Britannique **Martin McDonagh** derrière le très remarqué *In Bruges*.

nier Festival de Cannes, dans la section Un certain regard.

Traditionnellement, cette décoration à Toronto inspire le comité en quête du choix du Canada pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère. Celui-ci pourrait tourner ses batteries vers *Laurence Anyways*. En 2011, le même prix avait couronné à Toronto *Monsieur Lazhar*, de Philippe Falardeau, et en 2010 *Incendies*, de Denis Villeneuve: tous deux furent tour à tour finalistes aux Oscar.

« Le fait que Toronto nous appuie de la sorte en dit long sur la réception du film dans l'Amé-

rique du Nord anglophone, estime Xavier Dolan. À sa première projection publique au Festival, entre 21h et minuit et quart, à l'Elgin Theatre, 2500 spectateurs s'étaient déplacés pour le voir. Une salle pleine qui demeura sur place pour poser des questions. Le lendemain matin aussi. »

Laurence Anyways prendra l'affiche au Canada anglais la semaine prochaine, et deux distributeurs américains d'envergure, présents au FIFT, se seraient montrés très désireux de l'acquérir.

Le Devoir

MÉNICK

SUITE DE LA PAGE 1

« le barbier des sportifs », qui revient d'une promenade à vélo, reçoit *Le Devoir* dans son bureau encombré à l'arrière du salon de la rue Masson, dans le quartier Rosemont, à Montréal. Il est tout souriant, supervisant du coin de l'œil les employés qui refont le fameux plancher en patinoire. « C'est la quatrième fois que je refais la patinoire. C'est à peu près le nombre de lockouts dans la LNH. »

Le sujet est lancé. Et Ménick est intarissable. Il se dit « choqué », car tout le monde est perdant dans cette histoire. « Le tort que cela fait dans chaque ville, avec les commerçants qui écopent. Je trouve cela pénible. Surtout que, l'an passé, le Canadien n'a pas fait les séries. Les commerçants se lamentaient. Et là, on repart sans saison, toujours dans l'incertitude. Ce n'est évident pour personne. »

Ménick n'est pas inquiet pour son propre commerce. Il a ses clients réguliers. Et même s'il n'y a plus de hockey, les fans continuent de se retrouver dans ce lieu mythique pour en discuter. « Ça va gueuler, c'est sûr! », prédit-il en riant.

Depuis des semaines, chacun y va de son opinion. Ménick les a toutes entendues, mais la sienne est faite depuis longtemps: « Je trouve cela inconcevable. Ce sont les propriétaires qui se sont mis dans le trouble. En 2004, ils ont décidé de faire un plafond salarial et ils n'ont pas respecté leurs propres règles. Ils se sont tirés dans le pied. »

Il blâme le commissaire de la LNH, Gary Bettman, qui a déclenché trois lockouts depuis son arrivée en 1993, une tactique de négociation qui semble être devenue « un rituel ».

Contrairement au dernier lockout, où la faute était « partagée », cette fois-ci, il trouve les propriétaires trop gourmands. « En 2004, la LNH avait 2 milliards en caisse. Là, ils sont rendus à 3,3 milliards. Et ils veulent encore baisser le salaire des gars. Les joueurs sont

Ménick en cinq dates

11 novembre 1940: Naissance à Montréal de Dominique Perazzino.

Mai 1959: Ouverture du salon Chez Ménick, barbier des sportifs.

Juin 1968: Le lutteur Johnny Rougeau est la première vedette à franchir la porte du salon.

Juin 1985: Obtention de la bague du championnat avec l'équipe de Verdun dans la ligue de hockey junior majeur du Québec.

1988 à 1991: Le barbier enregistre 104 émissions du talk-show *Ménick* reçoit.

prêts à mettre un peu d'eau dans leur vin, mais il y a des limites. »

Pour Ménick, les hockeyeurs ne sont pas les « bébés gâtés » décrits par plusieurs. « C'est un emploi difficile pour lequel il y a beaucoup d'appelés, mais très peu d'élus. Ils ne sont pas à plaindre, mais il faut donner à César ce qui revient à César: ces gars-là travaillent fort. Ils s'entraînent douze mois par année, ils ont beaucoup de pression et la critique est sévère. »

À l'extérieur, une famille s'approche de la vitrine pour voir les travaux en cours. « Ici, c'est comme un musée, lance fièrement le barbier de Rosemont. Les gens arrêtent tout le temps pour venir se faire prendre en photo. »

Entre les reliques des Expos, les chaises du Forum et les centaines de photos qui tapissent les murs — de Hulk Hogan à Guy Lafleur en passant par Gary Carter —, il est vrai que le salon a des allures de caverne d'Ali Baba pour sportifs nostalgiques. « Ça n'a pas de prix, tout cela », lance le propriétaire en embrassant du regard son exposition permanente.

Du jeu au «business»

Ménick n'avait que 14 ans lorsqu'il a décidé d'entreprendre ce métier, sur les conseils de son propre barbier. Il n'avait aucune aptitude pour l'école, alors il s'est lancé dans les affaires avec la marque du barbier

des sportifs. Ami de plusieurs hockeyeurs, il trainait dans les aréna, faisant sa propre publicité dans ce milieu qui l'avait vu grandir. En quelques années à peine, il s'est construit une solide réputation grâce aux journalistes et autres fidèles qui ont contribué, au fil des années, à perpétuer la légende.

De cette époque, il garde le souvenir des hockeyeurs qui arrondissaient les fins de mois l'été en livrant de la bière pour Molson. « Quand ça a commencé, c'était un jeu. Les gars ne se souciaient pas de combien ils faisaient. Ils étaient juste contents de jouer et de faire un travail qu'ils aimaient. »

Aujourd'hui, ce n'est plus une question de plaisir, mais d'argent. Et c'est le cœur du problème qui secoue le monde du hockey aujourd'hui, estime Ménick. « Avant, il n'y avait pas de lockout. Tout le monde avait le goût de jouer. Mais maintenant, c'est rendu une grosse business. »

Il dénonce ce conflit qui jette un discrédit sur un sport qui a contribué à forger l'identité québécoise. « Ça éloigne les fans... du moins pour le temps que ça va durer. Parce qu'en 2004-2005, ils étaient nombreux à dire qu'ils n'iraient plus au hockey. Et l'amphithéâtre est encore bien plein. »

Quelle conclusion pour le lockout? Ménick hésite quelques instants. Il inspire, cherchant l'illumination en jouant avec son immense bague, vestige d'un championnat gagné il y a plus d'un quart de siècle. « C'est une belle question, ça, dit-il en réfléchissant à haute voix. C'est sûr que ça va se régler. Ça ne peut pas se passer autrement. Il va falloir que les patrons mettent un peu d'eau dans leur vin. » Il espère que le conflit se règlera le plus rapidement possible. Et que les joueurs reviendront sur la glace la tête haute. « C'est important que les joueurs reviennent au travail heureux parce que ce sont eux, sur la patinoire, qui sont sur la ligne de front. Les propriétaires, même s'ils ne sont pas contents dans leur bureau, ça va passer. Mais les joueurs, il faut absolument qu'ils reviennent au jeu dans la gaité. »

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h 30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390